

Mr. Langdon (Essex—Windsor), seconded by Mr. Fisher, moved motion numbered 4,—That Bill C-98 be amended by deleting Clause 4.

And debate arising thereon;

MOTION

By unanimous consent, it was ordered,—That, provided that the sitting of the House is not extended beyond the ordinary hour of daily adjournment, upon completion today of the report stage of Bill C-98, An Act to provide additional borrowing authority for the fiscal year beginning on April 1, 1992, the House shall proceed to the third reading stage.

GOVERNMENT ORDERS

Consideration was resumed at the report stage of Bill C-98, An Act to provide additional borrowing authority for the fiscal year beginning on April 1, 1992, as reported without amendment by a Legislative Committee.

Debate was resumed on motions numbered 1 to 4 of Mr. Langdon (Essex—Windsor), seconded by Mr. Fisher.

And debate continuing;

MID-DAY INTERRUPTION

At 1:00 p.m., the Speaker left the Chair until 2:00 p.m., pursuant to Standing Order 24(2).

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

GOVERNMENT ORDERS

Consideration was resumed at the report stage of Bill C-98, An Act to provide additional borrowing authority for the fiscal year beginning on April 1, 1992, as reported without amendment by a Legislative Committee.

Debate was resumed on motions numbered 1 to 4 of Mr. Langdon (Essex—Windsor), seconded by Mr. Fisher.

And debate continuing;

In accordance with the provisions of Standing Order 26(1), Mr. Shields, seconded by Mr. McCreath, moved,—That the House continue to sit beyond the ordinary hour of daily adjournment for the purpose of consideration of Bill C-98, An Act to provide additional borrowing authority for the fiscal year beginning on April 1, 1992.

M. Langdon (Essex—Windsor), appuyé par M. Fisher, propose la motion numéro 4,—Qu'on modifie le projet de loi C-98, en supprimant l'article 4.

Il s'élève un débat.

MOTION

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que, pourvu que la séance ne soit pas prolongée au-delà de l'heure ordinaire de l'ajournement quotidien, après avoir complété aujourd'hui l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-98, Loi portant pouvoir d'emprunt supplémentaire pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 1992, la Chambre procède à l'étape de la troisième lecture.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

L'étude reprend à l'étape du rapport du projet de loi C-98, Loi portant pouvoir d'emprunt supplémentaire pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 1992, dont un Comité législatif a fait rapport sans amendement.

Le débat reprend sur les motions numéros 1 à 4 de M. Langdon (Essex—Windsor), appuyé par M. Fisher.

Le débat se poursuit.

INTERRUPTION DE LA MI-JOURNÉE

À 13h00, le Président quitte le fauteuil jusqu'à 14h00, conformément à l'article 24(2) du Règlement.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

L'étude reprend à l'étape du rapport du projet de loi C-98, Loi portant pouvoir d'emprunt supplémentaire pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 1992, dont un Comité législatif a fait rapport sans amendement.

Le débat reprend sur les motions numéros 1 à 4 de M. Langdon (Essex—Windsor), appuyé par M. Fisher.

Le débat se poursuit.

Conformément à l'article 26(1) du Règlement, M. Shields, appuyé par M. McCreath propose,—Que la Chambre continue de siéger au-delà de l'heure ordinaire de l'ajournement quotidien afin d'étudier le projet de loi C-98, Loi portant pouvoir d'emprunt supplémentaire pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 1992.